



SBIO  
CHAMBERY



## CHALLENGE BRUNO GROSAY

DOUBLETTES HANDICAP

LES 19, 20 ET 21 JANVIER 2024

TOURNOI OUVERT À TOUS LICENCIÉS EN RÈGLE AVEC LA F.F.B.S.Q.  
COMPÉTITION OUVERTE AUX 42 PREMIÈRES DOUBLETTES INSCRITES.

**Article 1.** Il sera homologué en tournoi C3. (HDP.ind. 70% de la différence à 220) arrondi au nombre entier inférieur.

**Article 2. QUALIFICATION :** chaque doublette effectuera 8 lignes en 2 séries de 4 lignes, avec un décalage de 5 pistes vers la droite. À l'issue des éliminatoires, les 12 meilleures doublettes joueront la finale.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées par leur total scratch, puis par la plus petite différence entre leur meilleure et plus petite série.

**FINALE :** la finale se jouera en poule de 6 équipes. Les quilles des éliminatoires ne sont pas conservées pour la finale.

La **poule A** constituée des équipes classées **1, 3, 5, 7, 9, 11**

La **poule B** constituée des équipes classées **2, 4, 6, 8, 10, 12**

Dans chaque poule, les doublettes se rencontreront selon la formule round-robin.

Une bonification de 60 quilles sera attribuée par match gagné, 30 en cas d'égalité et 0 match perdu.

À l'issue de ce pétersen, nous effectuerons le classement par poule de 6 et les équipes disputeront un match de position comme suit :

1<sup>er</sup> de poule A contre 1<sup>er</sup> de poule B = 1<sup>ère</sup> place et 2<sup>ème</sup> place

2<sup>ème</sup> de poule A contre 2<sup>ème</sup> de poule B = 3<sup>ème</sup> place et 4<sup>ème</sup> place, etc..., sans bonification.

**Article 3.** En cas de retardataire dans une équipe le handicap pour la ligne en question sera calculé uniquement sur le joueur effectuant la ligne entière, le retardataire jouera scratch sur cette ligne. En cas d'égalité pour la place éliminée, l'avantage ira au joueur ayant effectué le meilleur score scratch, ou à défaut la meilleure place lors des éliminatoires.

**Article 4. ENGAGEMENT :** les droits d'engagement sont de 124€ par équipes. (62€ par joueur)

Les inscriptions sont accompagnées de : l'engagement, libellé au nom du « SB CHAMBERY », devront parvenir au Sporting Bowl CHAMBERY, 15 jours avant la date officielle pour valider l'inscription et seront encaissés à la fin de la compétition.

**Article 5.** Pendant la durée de la compétition, il sera interdit de fumer, vapoter et de consommer des boissons alcoolisées sur l'aire de jeu.

**Article 6.** Le port du maillot ou chemise du club est obligatoire. Règlement fédéral en vigueur.

**Article 7.** L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 42 à la date limite d'inscription, et se charge de prévenir dans cette hypothèse les équipes engagées.

**Article 8.** Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par l'arbitre ou le responsable de la compétition.

# CHALLENGE BRUNO GROSAY

## DOUBLETES HANDICAP

LES 19, 20 ET 21 JANVIER 2024

### Article 9. POULES ET HORAIRES

DÉCALAGE DE 5 À 7 PISTES À DROITE

GROUPE A	VENDREDI 19 JANVIER	18H00 - 21H30	6 PISTES	
GROUPE B	SAMEDI 20 JANVIER	8H00 - 11H30	12 PISTES	RECONDITIONNEMENT
GROUPE C	SAMEDI 20 JANVIER	12H30 - 16H00	12 PISTES	
GROUPE D	DIMANCHE 21 JANVIER	8H00 - 11H30	12 PISTES	RECONDITIONNEMENT
FINALE	DIMANCHE 21 JANVIER	12H30 - 16H00	12 PISTES	

16H15 REMISE DES PRIX ET POT DE L'AMITIÉ

### Article 10. INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT POUR UNE BASE DE 42 ÉQUIPES

1 <sup>ÈRE</sup> DOUBLETTE	300€	5 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	140€	9 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	60€	<ul style="list-style-type: none"><li>• Meilleur ligne homme scratch : 30€</li><li>• Meilleur ligne femme scratch : 30€</li><li>• Meilleur total individuel homme avec Handicap sur 14 lignes : 40€</li><li>• Meilleur total individuel femme avec Handicap sur 14 lignes : 40€</li></ul>
2 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	250€	6 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	100€	10 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	60€	
3 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	200€	7 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	80€	11 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	50€	
4 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	180€	8 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	70€	12 <sup>ÈME</sup> DOUBLETTE	50€	

### Article 11. BUDGET PRÉVISIONNEL

es quilles des éliminatoires sont-elles conservées pour la finale ? A préciser

RECETTES		DÉPENSES	
ENGAGEMENT 42 X 124€	5 208.00€	INDEMNITÉS	1 680.00€
SPONSORS	163.20€	FRAIS DE PARTIES 816 X 3.60€	2 937.60€
		INSCRIPTION + HOMOLOGATION	200.80€
		FRAIS D'ORGANISATION	462.80€
		ARBITRAGE	90.00€
<b>TOTAL</b>	<b>5 371.20€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 371.20€</b>

DOUBLETES  
HANDICAP

42 DOUBLETES

INSCRIPTION  
124€/DOUBLETTE

### Article 12. INSCRIPTIONS



INSCRIPTIONS PAR MAIL AU : [sbchambéry73@gmail.com](mailto:sbchambéry73@gmail.com)  
ENGAGEMENTS PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU **SB CHAMBÉRY**  
ET À ADRESSER À :  
**Chiarello Emmanuel - 82 rue du Capitaine Simon - 73170 Yenne**  
**Pas de règlement CB sur place le jour de la compétition.**

Pour des informations complémentaires contacter :

**Chiarello Emmanuel : 06 33 06 45 00 - Directeur de la compétition Jean-Pierre Courtot**

**Fonds de réversion :** LES PLANCHES DE PRIX SERONT REVUES EN CAS DE FAIBLE OU FORTE PARTICIPATION.

ADRESSE DU CENTRE  
**IBOWLING CHAMBERY**  
Rue de la Françon, 73420 Voglans  
**04.79.61.89.30**

RÉSULTATS ET  
CLASSEMENTS :  
**EZ LEXER**  
<https://bowl4u.com/results>